

## VOS AGENCES TCL

Pour vous accompagner dans vos achats de titre de transport.

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, le samedi de 9h à 18h.

(Sauf l'agence de Givors ouverte le lundi de 12h à 18h30 et du mardi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 18h30).

### BELLECOUR

Station Métro Bellecour  
Ligne A  
69002 Lyon

### BONNEVAY

Gare routière de Bonneville  
69100 Villeurbanne

### PERRACHE

Gare routière de Perrache  
69002 Lyon

### GRANGE BLANCHE

Station Métro Grange Blanche Ligne D  
69003 Lyon

### HOTEL DE VILLE

5 rue de la République  
69001 Lyon

### GIVORS

2 Rue Roger Salengro  
69700 Givors

### PART-DIEU

11 Bd Vivier Merle  
69003 Lyon

### GORGE DE LOUP

Station Métro Gorge de Loup Ligne D  
69009 Lyon

## POUR EN SAVOIR PLUS



www.tcl.fr  
m.tcl.fr



APPLI  
TCL



ALLÔ TCL  
04 26 10 12 12  
(prix d'un appel local)

Ouvert 7j/7 :

- du lundi au samedi de 5h à 0h30,
- le dimanche et les jours fériés de 6h à 0h30.



RCS 308 077 635 / BONNE PIOCHE / Document non contractuel / Crédit photos : Delphimages - Fotolia.com / Getty Images / JANVIER 2014

BÉNÉFICIAIRE	CONDITION	ABONNEMENT*	VALIDITÉ DES DROITS	DOCUMENTS ORIGINAUX A PRÉSENTER
Demandeur d'asile souhaitant le statut de Réfugié Politique		<b>Pass 2 Partout à 8,40€/mois</b>	6 mois <sup>(3)</sup>	Pièce d'identité + Photo (pour les nouveaux clients uniquement) + Dernière attestation des périodes indemnisées du Pôle Emploi précisant "allocation temporaire d'attente" + Récapissé constatant le dépôt d'une demande de réfugié
Enfants scolarisés de parents bénéficiaires d'un abonnement Pass 2 Partout	Domicilié dans l'une des communes desservies par le réseau TCL	<b>Pass 2 Partout à 8,40€/mois</b>	Jusqu'au 31/08 de l'année en cours	Pièce d'identité + Photo (pour les nouveaux clients uniquement) + Certificat de scolarité ou d'abonnement Pass Scolaire validé par l'établissement scolaire (uniquement pour les + de 16 ans) + Livret de famille (ou attestation de la CAF pour les parents isolés)
Allocation Adulte Handicapé (AAH)		<b>Pass Partout S à 16,80€/mois</b>	Fin de validité de la carte Técély	Pièce d'identité + Photo (pour les nouveaux clients uniquement) + Dernière attestation de paiement délivrée par la CAF ou la CMSA <i>A partir de 60 ans : présentation de la dernière notification ou attestation de paiement délivrée par la CAF ou CMSA</i>
Allocation Supplémentaire Invalidité (ASI) ou Fond National (FN)		<b>Pass Partout S à 16,80€/mois</b>	Jusqu'au 31/08 de l'année en cours	Pièce d'identité + Photo (pour les nouveaux clients uniquement) + Dernière attestation trimestrielle de l'ASI délivré par la CPAM ou la CMSA <b>OU</b> Dernier décompte détaillé précisant le versement du FN délivré par la CPAM ou la CMSA <i>A partir de 60 ans : présentation de la dernière attestation ASI ou dernier décompte du versement du FN</i>
Personne adulte malvoyante d'un taux de cécité égal ou inférieur à 1/20 à chaque œil et/ou champ visuel égal ou inférieur à 20°		<b>Personne malvoyante 5,50€/an</b>	Fin de validité de la carte Técély	Pièce d'identité + Photo (pour les nouveaux clients uniquement) + Carte d'invalidité avec la mention "Cécité" <b>OU</b> Certificat médical de moins d'un an précisant le taux de cécité égal ou inférieur à 1/20 à chaque œil et/ou champ visuel égal ou inférieur à 20°
Mutilé de Guerre ou du travail de + de 65 ans	Domicilié dans le Rhône	<b>Personne mutilée 5,60€/an</b>	Fin de validité de la carte Técély	Pièce d'identité + Photo (pour les nouveaux clients uniquement) + Carte délivrée par l'ONAC à une barre rouge (taux d'invalidité d'au moins 50%) <b>ONAC</b> : 3 rue Louis Vitet 69001 Lyon - Tél. 04 78 27 15 61 <b>OU</b> Carte délivrée par la FNATH (taux d'invalidité d'au moins 50%) <b>FNATH</b> : 254 rue de Créqui 69003 Lyon - Tél. 04 78 60 72 91
Personne de plus de 65 ans	Domicilié dans le Rhône et non imposable <sup>(1)</sup>	<b>Senior Avantage 8,40€/mois ou 84€/an</b>	Fin de validité de la carte Técély	Pièce d'identité + Photo (pour les nouveaux clients uniquement) + Dernier avis d'imposition + justificatif ou attestation de domicile
Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) ainsi que les ayants droits	Quel que soit le lieu de votre domicile	<b>Pass Partout S à 16,80€/mois</b>	Jusqu'à fin de validité de l'attestation CMUC	Pièce d'identité + Photo (pour les nouveaux clients uniquement) + Attestation CMUC établie par la CPAM, CMSA ou RSI

(1) Selon barème fiscal du Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'Etat.

\*Possibilité de souscrire votre abonnement avec un paiement par prélèvement automatique. Il vous suffit d'ajouter dans les pièces à fournir un RIB et un formulaire de souscription disponible en agence TCL ou sur [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr). Le mois d'août vous est offert.

(3) A partir de la date du document présenté  
**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales.  
**CMSA** : Caisse de la Mutualité Sociale Agricole.

**RSI** : Régime Social des Indépendants.  
**ONAC** : Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.  
**FNATH** : Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés.

# TARIFICATION SOLIDARITÉ 2014



PARTOUT, POUR TOUS, IL Y A TCL

# ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau guide « Tarification Solidarité » du réseau TCL.

Alors que l'ensemble des tarifs sont ajustés globalement de 2 %, les tarifs solidaires restent inchangés. L'abonnement mensuel Pass Partout S coûte 16,80€ (soit 70% de réduction) et le Pass 2 Partout à 8,40€ (soit 85% de réduction).

Le prélèvement automatique est proposé pour tout type d'abonnement.

Pour rappel, le prix du ticket à l'unité est inchangé et il permet depuis l'an passé d'effectuer un trajet aller et retour.

Pour faciliter vos démarches et gagner en confort, nous vous invitons à vous abonner grâce à l'agence en ligne e-tecely.tcl.fr

Nous vous souhaitons de bons voyages sur le réseau TCL.

**Bernard RIVALTA,**  
Président du SYTRAL

Syndicat Mixte des Transports pour  
le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise.

BÉNÉFICIAIRE	CONDITION	TAUX JOURNALIER <sup>(2)</sup>	ABONNEMENT*	VALIDITÉ DES DROITS	DOCUMENTS ORIGINAUX A PRÉSENTER	
Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) Allocation de Retour à l'Emploi Formation (AREF) Rémunération des Formations de Pôle Emploi (RFPE) Rémunération de Fin de Formation (RFF) Allocation de Sécurisation Professionnelle (ASP)	Non imposable <sup>(1)</sup> et domicilié dans l'une des communes desservies par le réseau TCL	Taux inférieur ou égal à 15,90€	<b>Pass 2 Partout à 8,40€/mois</b>	6 mois <sup>(3)</sup>	Pièce d'identité + Photo (pour les nouveaux clients uniquement) + Dernière attestation des périodes indemnisées du Pôle Emploi datant de moins de 6 mois, précisant le taux journalier <b>ou</b> bulletin de paye du secteur Public précisant : > le type d'allocation > le nombre de jours de versement correspondant à 30 ou 31 jours > le montant net versé + dernier avis d'imposition	
		Taux compris entre 15.91€ et 28.38€	<b>Pass Partout S à 16,80€/mois</b>			
		Taux unique à 15.90€	<b>Pass 2 Partout à 8,40€/mois</b>	6 mois <sup>(3)</sup>	+ dernier avis d'imposition	
Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) Allocation Solidarité Spécifique Formation (ASSF) Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	Non imposable <sup>(1)</sup> et domicilié dans l'une des communes desservies par le réseau TCL	Taux unique à 22.82 €	<b>Pass Partout S à 16,80€/mois</b>			6 mois <sup>(3)</sup>
Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) pour les plus de 55 ans Allocation Solidarité Spécifique Formation (ASSF) Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise		Revenu de Solidarité Active (RSA Socle)	Domicilié dans l'une des communes desservies par le réseau TCL	<b>Pass Partout S à 16,80€/mois</b>	6 mois <sup>(3)</sup>	
Jeune chômeur âgé de 18 à 25 ans ayant 12 mois de chômage sur les 18 derniers mois	<b>Pass 2 Partout à 8,40€/mois</b>	6 mois <sup>(3)</sup>		Pièce d'identité + Photo (pour les nouveaux clients uniquement) + Dossier complété en agence TCL et transmis au Pôle Emploi pour confirmation des 12 mois de chômage sur les 18 derniers mois + enveloppe timbrée au nom du bénéficiaire pour l'informer de l'acceptation ou du refus		
Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)	<b>Pass Partout S à 16,80€/mois</b>					6 mois <sup>(3)</sup>

(1) Selon barème fiscal du Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'Etat.

(2) Taux susceptibles de modification courant 2014.

\*Possibilité de souscrire votre abonnement avec un paiement par prélèvement automatique. Il vous suffit d'ajouter dans les pièces à fournir un RIB et un formulaire de souscription disponible en agence TCL ou sur [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr). Le mois d'août vous est offert.

(3) A partir de la date du document présenté

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale.  
MDR : Maison du Département du Rhône.